

Voilà 5 mois que la Direction a présenté son intention de faire évoluer le Domaine de User Experience. Mais où sommes-nous vraiment ? Quelle est la vision de la Direction ? Comment cela se décline-t-il pour les salariés ? *Petit tour d'horizon ...*

■ Du côté de la Direction

Pour la Direction, l'évolution du domaine User Experience est une des déclinaisons de la mise en place d'Essentiels 2020.

Pourquoi ? Parce que ce domaine est, aujourd'hui :

- **vaste** : les métiers vont de l'Ethologue au Graphiste, en passant par le Designer Produit ou le Chargé d'Etude,
- **éparpillé** : plus de 200 salariés sont répartis dans pas moins de 12 équipes, entre le Technocentre et OLPS,
- et **assez confus** : le « qui-fait-quoi » n'est pas très clair

Derrière cette « évolution », il faut bien évidemment traduire « réorganisation », entourée de bonnes intentions : « favoriser le travail collaboratif et le mode agile », « volonté de créer une communauté », « meilleure gestion des compétences » etc ...

- *Mais quel accompagnement au changement ???*
- *Quels sites seront maintenus après la mise en œuvre ???*
- *Quelles conséquences dans l'organisation OLPS ??? Et du Technocentre ???*

Prochaines étapes :

- Passage du dossier en CE, les 29-30 octobre
- Mise en œuvre : 1^{er} trimestre 2016

■ Du côté des personnels

Malheureusement, derrière ces intentions (qui se veulent bonnes et rassurantes), le quotidien est tout autre : les informations sont incomplètes, non homogènes, ponctuelles.

Vigilance vigilance : la bombe à brouillard qui dure depuis 5 mois est anxiogène, mettant à mal la santé physique et morale des personnels, craignant de revivre la catastrophe sociale de 2010.

Mais où est donc passé le Contrat Social (et l'article L.4121-1 du Code du Travail) ???

En terme de Comm', il y a la Comm' formelle (via le kit manager) et informelle (« vous allez vers UX, ou vous changez de métier »).

Conséquence directe : questionnements à haute dose et un stress déjà mesurable ... et cela touche aussi bien les équipes que certains managers.

■ Le point de vue de la CFE-CGC

Pour la CFE-CGC, quelques questions de base doivent être posées via les Instances Représentatives du Personnels - *et nous les poserons* :

- **Pourquoi** les équipes OLPS (ex-R&D) sont-elles absorbées par le Technocentre ? *Est-ce vraiment la seule solution ? Pourquoi ne pas créer une nouvelle entité ?*
- **Regrouper des compétences métier** ... pourquoi pas. Mais alors, pourquoi limiter à OLPS et ne pas élargir aux autres entités IMT ?? Cette réorganisation est-elle donc à vision métiers ou OLPS ????
- **Quelles vont être les conséquences**
 - pour l'activité R&D, vidée d'une majorité de ses compétences ?
 - pour les équipes OLPS, certainement déstabilisées
 - quelle réorganisation nécessaire du Technocentre pour absorber 1/3 d'effectifs supplémentaires ?
- **Quid des conditions de travail**, entre des équipes Technocentre, et des équipes OLPS, chacune ayant ses propres rythmes et son timing ?? Pourquoi l'une devrait l'imposer à l'autre ?
- **Quid des personnels isolés** (sites distants, ...)
- **Et l'holocratie** chère à certains Directeurs, comment va-t-elle trouver sa place ??
- Attention au **choc des cultures** et aux **Risques Psycho-Sociaux**.

Savez-vous que, en vertu des accords d'entreprise en cours, les élus du CE ont la possibilité de proposer un projet alternatif ???

N'hésitez donc pas à vous rapprocher d'un de vos contacts CFE-CGC.



Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur www.cfecgc-orange.org

Vos correspondants CFE-CGC

Caen : Stéphane SEREZAT – 06 87 68 09 15
Issy : Isabelle GREUET – 01.45.29.66.28
 Valérie GIRAUD – 06.08.35.99.41
Lannion : Yves RUELLO – 02 96 07 34 72
Meylan : Jean-Marc HENRY – 06 07 06 61 83
 André SCHILTZ – 06 32 90 04 61
Rennes : Laurent PIFFETEAU – 06 70 32 45 41
Technocentre : Arnaud GALARA – 06 07 43 52 00

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC

